LIMOGES
ARTS DU FEU ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 6 octobre 2020

Covid-19 : le CCM John-Lennon suspend ses activités de diffusion jusqu'au 31 décembre 2020

La situation sanitaire exceptionnelle due à la pandémie Covid-19 modifie les conditions d'exercice des activités des Centres culturels municipaux (CCM), en particulier les activités de diffusion de spectacles.

Les protocoles d'aide à la reprise des activités élaborés par le Ministère de la Culture prévoient en effet que *« pour les établissements situés dans un territoire identifié comme zone de circulation active du virus, chaque spectateur doit disposer d'une place assise, le port du masque est obligatoire pour toute personne dans l'établissement y compris pour les spectateurs assis à leurs place, une distance minimale d'un siège doit être laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble »*. Cette crise sanitaire impacte fortement le secteur économique professionnel du spectacle vivant, confronté à un nombre élevé d'annulations de représentations, mais aussi à des difficultés à accéder à des espaces de travail et à des reports de production.

Le CCM John-Lennon qui présente des spectacles en configuration debout n'a pas redémarré son activité de diffusion depuis le 13 mars 2020. Les contraintes sanitaires interdisent ou limitent fortement les modalités d'organisation des manifestations traditionnellement accueillies et font que la configuration imposée aujourd'hui ne correspond pas aux attentes du public du secteur des musiques actuelles. **Aussi, du fait de la situation épidémique connue pour ce quatrième trimestre 2020 et de la classification du Département de la Haute-Vienne en zone de circulation active du virus, il a été décidé de suspendre les activités de diffusion des concerts au CCM John-Lennon jusqu'au 31 décembre 2020.**

Les projets de diffusion de ces partenaires habituels du CCM pourront être proposés aux CCM Jean-Moulin et Jean-Gagnant, en fonction de la disponibilité et du planning de ces salles. Ces deux équipements bénéficient en effet d'une configuration assise fixe qui autorise la tenue de spectacles avec des jauges supérieures adaptées aux préconisations sanitaires nationales.

Par ailleurs, afin de soutenir les activités de production du secteur, le CCM John-Lennon peut accueillir des équipes en répétition et en résidences de création. Ces résidences pourront être accompagnées de moments d'ouverture et de rencontres avec des groupes de publics encadrés, dans une jauge assise limitée et conforme aux préconisations sanitaires locales et nationales. **Le CCM va ainsi se consacrer jusqu'à nouvel ordreaux missions de soutien à la production, de pratiques artistiques (avec ses trois studios de répétition), de rencontres et de médiations.**

Centre culturel John-Lennon : 41 ter rue de Feytiat - 05 55 06 24 83 et 05 55 45 61 69 - Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Contact presse Ville de Limoges :
Claire GLÉDEL
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Suivez l'actualité de la Ville : limoges.fr
/villedelimoges @VilleLimoges87 7ALimoges
/ville_de_limoges villedelimoges